

Garage pour électricité des véhicules

Données sur la branche

En Israël opèrent 440 garages spécialisés dans l'électricité des véhicules. Il existe, en outre, des sections de service électricité de véhicules dans les garages.

Caractéristiques du marché

La branche "Garage pour électricité des véhicules" se caractérise par plusieurs aspects : La branche est contrôlée et régie par beaucoup de petits ateliers privés.

Dans la branche il y a beaucoup de concurrence provenant principalement de la grande quantité d'affaires.

Le service donné dans d'autres garages sous contrat représente une partie significative dans le volume des ventes..

Clientèle

Le marché se compose de plusieurs groupes : clients privés (habitués et de passage) clients d'institutions - flottes de véhicules sociétés et corporations ou des compagnies de location de véhicules - services donnés à des garages (principalement mécaniques)

Concurrence

La principale concurrence provient des affaires qui opèrent dans la branche, dans le voisinage

Fournisseurs

Les fournisseurs dans cette branche touchent les domaines suivants : pièces de rechange (d'origine, neuves non originales, réparées ou d'occasion), outils de travail, instruments de contrôle, matériaux jetables et marchandises : accumulateurs, lampes

Moyens de marketing

Étant donné la grande concurrence, les affaires dans cette branche se servent de divers moyens de marketing du service.

Publicité dans la presse locale et dans les guides spécialisés.

La réputation et la recommandation - une grande partie des clients arrivent grâce à la recommandation d'amis ou de garagistes d'autres services

Obstacles à l'entrée dans la branche

Le seuil d'entrée dans cette branche est relativement haut à cause des exigences de permis et d'un grand investissement

Personnel

Le personnel dans cette branche comprend :

Administration et vente - en général le propriétaire de l'affaire.

Administrateur professionnel autorisé - comme le demande la loi. Peut être le propriétaire de l'affaire,

Employés professionnels et autres. Personnel d'assistance comme secrétaire, comptable, magasinier, etc. - dans les moyennes et grandes affaires

Surface et équipement requis

La surface moyenne d'un atelier est de 150-400 m², qui comprend la zone des services et la réserve. En outre, un parking d'une surface 100m² supplémentaires est nécessaire. Un petit garage peut donner des services 2-6 véhicules en même temps tandis qu'un grand garage peut s'occuper de 5-10 véhicules. Beaucoup de garages sont pourvus d'un élévateur (lift jack) mécanicien pour lever les véhicules, permettant l'accès au châssis inférieur du véhicule.

Instrument de contrôle dont une partie est informatisée et d'avant-garde.

Outils.

En plus, on a besoin de meubles et de matériel de bureau pour la partie administrative.

Investissement requis

Les éléments principaux pour monter un atelier dans la branche sont : la réfection et l'adaptation du bâtiment en accord avec les exigences du permis de commerce.

Équipement et matériel pour le contrôle.

Outils.

Chiffre d'affaires et profit dans la branche

Le profit dans cette branche provient de deux sources : recettes venant de la main d'oeuvre et recettes de ventes de pièces de rechange. Le rapport du volume de ventes entre travail et pièces de rechanges est de 1 sur 2.5 - 3.5 (accumulateurs non compris), c'est-à-dire que pour 1 shekel d'entrée par le travail on a de 2.5 - 3.5 d'entrées par les ventes de pièces de rechanges.

Le chiffre d'affaires par employé plus les pièces de rechange pour l'année 2003 se monte à : 647-832 mille shekel, pour un garage.

985-1267 shekel, pour un garage spécialisé ou autorisé -

Conditions de paiement d'usage

Clients privés : depuis les paiements en liquide jusqu'à des chèques postdatés ou de cartes de crédit en plusieurs paiements.

Clients commerciaux : les directeurs des flottes de véhicules de location selon des accords de contrats - mois courant + 30, jusqu'à 60 jours.

Niveau de risques

Les risques commerciaux est relativement élevés, étant donné l'investissement important requis par l'équipement, le stock et l'obtention de l'autorisation

Licences et permis

Un garage pour électrisé de véhicules doit obtenir un permis de commerce de l'autorité locale, du Ministère des Transports et du Ministère de la Protection de l'Environnement.

Le directeur doit avoir un certificat le qualifiant de professionnel dans la branche électricité de véhicules

Assurances :

Assurance de l'affaire (contenu et stock) et assurance d'un tierce personne, assurance de responsabilité professionnelle, assurance de responsabilité civile de l'employeur, assurance sur la perte de revenus. En dehors de ce qui a été signalé ci-dessus, il est recommandé de consulter l'agent pour savoir s'il y a nécessité d'autres assurances

Adresses utiles

Ministère des Transports, section des véhicules et service de maintenance, 8 rue Hamalha Tel Aviv, Téléphone 03-56557153/276 Fax. 03-5613583.

Internet: portal.mot.gov.il/tnua/index.htm.

Association des garages en Israël, 24 Caro Yosef; B.P. 67606 Tel Aviv 61574 Téléphone 03-5620113 – Fax 03-5620383

Internet www.iga.org.il

Dans le site du Ministère de l'Environnement (www.environment.gov.il) on peut trouver des conditions exigées pour obtenir un Permis de Commerce